



Convention sur la
diversité biologique

Processus de préparation du rapport national

Atelier régional sur la préparation
des cinquièmes rapports nationaux,
du Perspectives mondiales de la diversité
biologique (GBO-4), et les scénarios pour
la politique régionale
Yaoundé, Cameroon
15 – 19 Avril 2013



**Décennie des Nations Unies
pour la biodiversité**

Aperçu

Les cinquièmes rapports nationaux sont une des sources principales d'information pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan stratégique de la Convention pour la période 2011-2020,

Pour que l'examen à mi-parcours soit significative, il est important que toutes les Parties présentent leurs rapports avant le **31 Mars 2014** afin que la COP peut prendre des décisions éclairées

En conséquence il est important que les pays commencent à préparer leurs rapports nationaux dès que possible afin d'assurer qu'ils sont disponibles avant la date limite



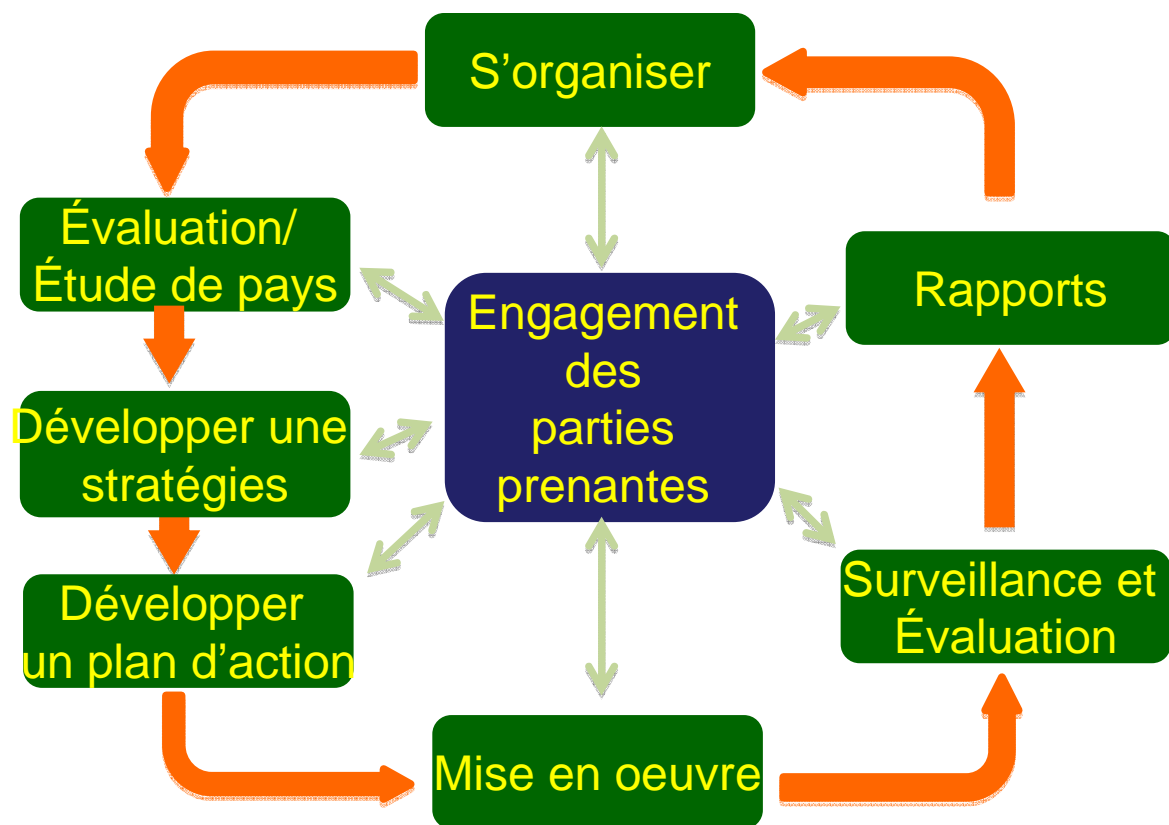
Convention sur la
diversité biologique



Décennie des Nations Unies
pour la biodiversité

Liens avec d'autres processus

Processus d'élaboration des SPANB



Le processus de préparation du rapport national ne devrait pas être considéré simplement comme une tâche nécessaire pour répondre à une obligation du COP.

Le processus d'élaboration d'un rapport national doit répondre aux besoins et aux circonstances nationales



Convention sur la
diversité biologique



2011-2020
Décennie des Nations Unies
pour la biodiversité

Qui devrait être impliqué

Généralement, la préparation des rapports nationaux est la responsabilité du Point focal national, mais le processus de préparation devraient aussi inclure:

- Les ministères et organismes pertinents (environnement, agriculture, pêche, exploitation minière, finances, éducation, etc.)
- Les ministères chargés de la planification intersectorielle et de la coordination.
- Les points focaux nationaux des autres conventions pertinentes (UNFCCC, UNCCD, Ramsar, etc.)
- Les institutions scientifiques, les organisations non gouvernementales et communautaires, et les organismes du secteur privé pertinents



Convention sur la
diversité biologique



Décennie des Nations Unies
pour la biodiversité

Étapes possibles

Demande de financement soumise au FEM

1

Organisation assigné la responsabilité de coordonner la préparation du rapport

2

Comité de pilotage/ groupe de travail établis

3

Atelier national pour préparer le rapport

4

Projet de rapport soumis au comité de pilotage pour examen.

5

Projet de rapport distribué pour commentaires

6

2e atelier national pour finaliser le rapport final

7

Rapport finalisé et envoyé au ministre pour approbation

8

Rapport présenté au Secrétaire de la Convention sur la diversité biologique

9

Publication des conclusions principales du rapport

10

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint-Jacques, bureau 800
Montréal Québec, Canada H2Y 1N9
Tél. 1 (514) 288 2220
secretariat@cbd.int
www.cbd.int



Convention sur la
diversité biologique

